

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 9 SEPTEMBRE 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le 9 septembre, à 9 heures 30,

Le Conseil Municipal de la commune de POMMIERS dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur GOURINAT Alain, Maire.**

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 08

Nombre de conseillers votants : 10

Date de convocation du Conseil Municipal : 31 août 2023.

Sont présents : Mmes BAUDAT Isabelle, CHAMBLANC Anick. MM. BUREAUD Jean-Jacques, DEFAIT Dominique, GABILLAUD Jean-Claude, GOURINAT Alain, TISSIER Dominique, WATRINET Laurent.

Absents ayant donné procuration : Mme MINEAU Bernadette a donné procuration à Mme CHAMBLANC Anick - M. DUMONT Pierre a donné procuration à M. GOURINAT Alain.

Absente : Mme MERLIN Marie.

Secrétaire de séance : M. WATRINET Laurent désigné à l'unanimité.

Le procès-verbal de la dernière réunion du Conseil Municipal en date du 17 juin 2023 n'apporte aucun commentaire et est adopté à l'unanimité.

Maîtrise d'œuvre multiservices. Suite à l'arrêt de Carole PICAUD, précédemment retenue comme Maître d'œuvre, le Conseil décide moins 1 abstention (I. BAUDAT) de confier la nouvelle Maîtrise d'œuvre à EM Ingénierie représentée par Emmanuel MALESSET pour un coût identique.

Décision modificative n° 1 budget principal. Le Conseil, à l'unanimité, décide la diminution du compte 65568 pour 480.00 € et l'augmentation du compte 6751 pour la même somme.

Intramuros. Le Conseil, suite à l'absence de Bernadette MINEAU en charge du dossier, décide de reporter sa décision à la prochaine réunion du Conseil.

PNR (Parc Naturel Régional). Pour faire suite à la réunion du 6 septembre à la salle polyvalente Jacques DUMONT de Pommiers ayant pour but la présentation du projet de PNR et qui a réuni l'ensemble des conseillers disponibles des communes de Cuzion-Gargillesse-Eguzon-Pommiers-Saint-Plantaire et Orsennes, le diaporama diffusé et présenté par F. DANGERON, Président du Pays de La Châtre en Berry et Hélène SERVANT-MASSE cheffe de projet a été transmis à l'ensemble des conseillers.

Pouvoir de police du Maire. Suite à une volonté de l'Etat qui souhaite faire évoluer les compétences en matière de police de la publicité et une décision de la CDC (Communauté de Communes) de ne pas délibérer et de laisser le choix aux communes, le Conseil se prononce, à l'unanimité, pour s'opposer au transfert à la CDC, le Maire détiendra ce pouvoir de police définitivement à partir du 1^{er} février 2024.

PLUI, révision « allégée » (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Pour pouvoir donner une suite favorable à un administré de la commune de Badecon à la demande de Monsieur François BROGGI, Maire, il sera proposé lors de la prochaine séance du Conseil Communautaire du 18 septembre, une révision dite « allégée » concernant uniquement le changement de destination des bâtiments agricoles. Le Conseil désigne Dominique DEFAIT - Dominique TISSIER – Jean-Claude GABILLAUD pour accompagner le Maire dans l'étude d'éventuels oublis lors de l'élaboration du PLUI.

Programme Régional de Santé 2023-2028. Le Conseil Municipal délibère, à l'unanimité, contre le PRS 2023-2028 et s'associe à la délibération du Conseil Départemental, jugeant insuffisantes les propositions de l'ARS pour lutter contre la désertification médicale et pour renforcer l'offre hospitalière ainsi que les besoins d'accompagnement et de soins aux personnes âgées, aux enfants et adultes en situation de handicap.

Licence IV pour le multiservices. Le Maire informe d'un contact concernant l'achat d'une licence IV nécessaire pour l'exploitation du futur multiservices, le coût proposé est de 8000.00 euros.

Candidature Darc au Pays. Le Conseil, à l'unanimité, autorise le Maire à candidater pour la prochaine saison de Darc au Pays.

Demande de subventions. Le Conseil, à l'unanimité, valide plusieurs demandes de subventions :

- Pour l'éclairage public : DETR + CRST ;
- Pour le gîte : DETR + DSIL ;
- Pour l'allée du cimetière : FAR.

Maison Frûlon. Le Conseil valide la mise en vente de la propriété auprès de diverses agences.

Gîte. Le Maire informe d'une demande de réactualisation du coût de la réhabilitation du gîte auprès du CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de L'Indre).

Divers.

INSEE. M. le Maire informe des résultats définitifs du recensement. Nous sommes 233 habitants contre 218 habitants au précédent recensement.

Prime inflation. Le Conseil décide d'accorder, sur recommandation de l'Etat, une prime inflation aux agents municipaux.

Salle polyvalente. M. le Maire informe de la mise aux normes électriques de la salle polyvalente suite au contrôle annuel de l'Apave.

Station d'épuration. Une visite a été effectuée avant la réunion du Conseil Municipal. Tout le Conseil sera convié lors de la réception des travaux.

ADAR CIVAM. Le Conseil se prononce contre l'adhésion à l'ADAR CIVAM considérant le doublon avec des organismes existants.

Manifestations à venir.

14 Octobre : Soirée Berrichonne PLC (Pommiers Loisirs Culture)

15 Octobre : Concours de belote AFR (Familles Rurales)

21 Octobre : Assemblée Générale Team Bethenet + Repas bénévoles

04 Novembre : Rallye de l'Indre (sur la journée entière)

19 Novembre : Choucroute Amicale des Classes

25 Novembre : Repas des aînés de la municipalité (à partir de 65 ans pour tous les résidents permanents)

03 Décembre : Marché de Noël AFR (Familles Rurales)

10 Décembre : Concours de belote Amicale des Classes